

# SYNTHESE DU PLAN TERRITORIAL POUR UNE TRANSITION JUSTE 2021-2027

## Fiche territoriale Bouches-du-Rhône

Le Fonds pour une transition juste (FTJ) a pour objectif d'accompagner les territoires et les personnes touchés par la transition verte. La Commission européenne a, en ce sens, attribué à la France une enveloppe de 1 029 952 599 €, dédiée à la reconversion de ces territoires. La région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des six régions françaises ciblées par le FTJ. Ces six territoires sont les plus émetteurs de CO2 et présentent donc un enjeu de reconversion des activités économiques et des compétences. Ces enveloppes gérées par les Régions et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), doivent permettre d'assurer une transition verte et inclusive de ces territoires très exposés.

**211 140 283 €**

**POUR LE TERRITOIRE DE  
TRANSITION JUSTE BOUCHES-DU-  
RHONE, SOIT 20,50% DE  
L'ENVELOPPE NATIONALE.**

**REPARTITION DE L'ENVELOPPE :**

❖ **REGION : 147 798 198 €**

❖ **DREETS : 63 342 085 €**

La présente synthèse vise à présenter les enjeux de transition juste du territoire des Bouches du Rhône et s'appuie sur le contenu du plan de transition juste de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur adopté par la Commission européenne.



# Carte d'identité du territoire de transition juste Bouches-du-Rhône<sup>1</sup>



Territoire Bouches-du-Rhône : département des Bouches-du-Rhône.



## Données démographiques du territoire de transition juste Bouches-du-Rhône





2 034 357 habitants.



## Emissions de CO2 du territoire de transition juste Bouches-du-Rhône

Le territoire des Bouches-du-Rhône émet 19 779 649 de tonnes par an de CO2. A travers le plan de transition juste, le territoire a fixé des ambitions de baisse des émissions de CO2 afin d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

18,7% des  
émissions  
nationales  
de CO2

 Chimie	 Produits minéraux non métalliques	 Métallurgie	 Cokéfaction et raffinage
2,295 MteqCO2 en 2019 Les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES sont de 35% d'ici 2030 par rapport à 2015.	1,51 MteqCO2 en 2019 Objectifs de réduction des émissions de GES de 24% d'ici 2030 par rapport à 2015.	7,9 MteqCO2 en 2019 Les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES sont de 31% d'ici 2030 par rapport à 2015.	2,4 MteqCO2 en 2019 Les objectifs nationaux de réduction des émissions de GES sont de 35% d'ici 2030.

## L'emploi dans le territoire de transition juste Bouches-du-Rhône

- ❖ Taux de chômage : 14,31%
- ❖ Emploi industriel : 62 325 personnes
- ❖ Emploi salarié dans les secteurs les plus polluants :
  - Chimie : 5 616 emplois
  - Produits minéraux non métalliques : 1 640 emplois
  - Métallurgie : 7 266 emplois
  - Cokéfaction et raffinage : 1 390 emplois



<sup>1</sup> Les données démographiques correspondent au recensement population INSEE, 2018.

Les données relatives aux déclarations 2017 GERP retracent les émissions de CO2 de toutes les installations classées soumises à autorisation ou enregistrement, devant donc déclarer leurs émissions de polluants, 2017.

Les données sur les emplois salariés correspondent aux données Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) 2018, Postes salariés des établissements actifs fin décembre 2018, INSEE.

Le taux de chômage correspond aux données INSEE, 2018.

## Volet économique

# Soutenir la reconversion, diversification et la transition verte dans les industries du territoire de transition juste

### La stratégie bucco-rhodanienne



**Accompagner** la mutation de l'appareil productif dans les 3 secteurs à forte intensité carbone affectés par la transition verte pour y maintenir les emplois tout en diminuant significativement les émissions de GES.



**Diversifier** l'économie territoriale en s'appuyant sur les secteurs à fort potentiel de diversification et de développement durable pour créer des emplois. Les secteurs de diversification ciblés sont la **récupération et valorisation de la matière** et les **énergies propres**.

**Bénéficiaires éligibles** : entreprises, associations, sociétés de projet, collectivités territoriales, fondations, organismes de recherche et de diffusion des connaissances et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.



### Les secteurs en reconversion ciblés par le fonds pour une transition juste dans les Bouches-du-Rhône

Dans le territoire de transition juste Bouches-du-Rhône, quatre filières industrielles sont particulièrement affectées par la transition verte : chimie, produits minéraux non métalliques, métallurgie et cokéfaction et raffinage.



#### Chimie

##### En transformation.

- Objectifs : conception et fabrication de produits plus durables, notamment via la généralisation de la chimie verte et des biotechnologies.

- La chimie du végétal pensée dans une logique d'économie circulaire constituera un axe central de la diversification de la filière.



#### Produits minéraux non métalliques

##### En transformation.

Opérer une mutation du modèle de production en valorisant les ressources locales, par la promotion du recyclage et de la réutilisation ainsi que par le mix énergétique des process de fabrication : substituer les intrants par de la matière première secondaire, adaptation des procédés, intégration de technologies de rupture et approvisionnement énergétique en énergies propres.



#### Métallurgie

##### En transformation.

Plusieurs défis :

- Technologie sobre en énergie et en matières premières.
- Ecoconception des alliages et métaux recyclés, valorisation des métaux nobles et précieux.
- Approvisionnement en énergies renouvelables et de récupération.
- Organisation de la filière autour de l'économie circulaire.



#### Cokéfaction et raffinage

##### En déclin.

Les investissements liés à la cokéfaction et au raffinage ne seront pas soutenus par le FTJ. En revanche, les besoins en formation pour la reconversion des actifs du secteur seront soutenus.

→ La centrale thermique de Gardanne a fermé sa tranche charbon en 2022, engendrant une perte de 90 emplois directs et 300 emplois indirects. Dorénavant, l'objectif est de faire de ce site une plateforme régionale de valorisation énergétique propre en développant de nouvelles activités axées sur l'économie circulaire et les énergies renouvelables. Une cartographie des entreprises affectées et des nouveaux emplois et métiers amenés à se transformer a été réalisée.

## La diversification et l'évolution des modèles économiques

**Structurer les boucles de ressources.** Les industries ont besoin d'un approvisionnement local pour remplacer les matières premières fossiles. Enjeux : recyclage des matières, prolongement de la durée de vie des produits, partage des usages, développement des symbioses industrielles et structuration d'une filière de déconstruction, collecte, tri et recyclage des déchets du bâtiment.

**Diversifier l'économie locale par un mix énergétique propre.** Développement d'infrastructures de production, distribution et stockage des énergies renouvelables et de récupération, avec optimisation de l'efficacité énergétique des procédés.

**Diversifier et industrialiser les innovations.** Transformer et diversifier l'industrie locale par le développement de solutions technologiques industrielles proche du marché favorisant un modèle circulaire, sobre, décarboné et générateur d'emplois.

## Volet emploi et compétences Accompagnement spécifique des personnes vers de nouvelles opportunités d'emploi

Le plan de transition juste prévoit d'accompagner les personnes affectées par la transition verte. Une enveloppe de 63,3 millions d'euros gérée par la DREETS sera dédiée à ce volet social. L'accompagnement visera les salariés, les adultes et les jeunes demandeurs d'emploi, les personnes très éloignées de l'emploi et les salariés des TPE-PME, avec un ciblage sur certains secteurs d'activité.

### Trois ambitions centrales du programme :



- ❖ Reconvertir les salariés et les demandeurs d'emploi affectés par la transition verte dans les secteurs en transformation ou en déclin.
- ❖ Accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de toute origine professionnelle pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des secteurs de diversification, ou en transformation.
- ❖ Inclusion active : mise en adéquation des compétences des demandeurs d'emplois les plus éloignés de l'emploi sur le territoire d'Arles uniquement.

63,3M€

pour le volet  
emploi et  
compétences

### Ciblage des industries les plus polluantes :

**Chimie** : Accompagnement des personnels aux outils et modes de gestion ainsi qu'aux nouvelles sources de matières premières.

**Produits minéraux non métalliques** : Adaptation des compétences à l'usage de nouvelles matières premières ainsi qu'à leur reconversion éventuelle vers d'autres secteurs de diversification.

**Cokéfaction et raffinage** : Formation pour la reconversion des actifs du secteur.

**Métallurgie** : Attirer des salariés, surtout les jeunes, et répondre aux besoins en apprentissage du fait de la numérisation des postes.

